



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17/03/2021

COCOLUPA : le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire s'est à nouveau réuni hier avec une ambition : élaborer, avec les associations de solidarité, un plan d'action national de lutte contre la précarité alimentaire

Depuis le début de la crise sanitaire, le **nombre de personnes qui ont recours à l'aide alimentaire ne cesse d'augmenter**. Si la file active à l'aide alimentaire varie en fonction des territoires, on estime **qu'aujourd'hui plus de 7 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire, soit une augmentation de 15 à 20% des files d'aide alimentaire en 2020 par rapport à 2019**.

Dans ce contexte, le COCOLUPA, présidé par Virginie Lasserre, directrice générale de la cohésion sociale (DGCS), a réuni hier **l'ensemble des acteurs : associations de solidarité, collectivités locales (AMF, UNCCAS, France Urbaine...), le Cnous et acteurs de l'Etat (DGAL, DIHAL, DGEISIP...)** pour assurer une meilleure coordination des actions de lutte contre la précarité alimentaire et construire des stratégies partagées.

Il a permis de **tracer avec les acteurs une feuille de route visant à aboutir avant l'été à un plan d'action national pour lutter contre la précarité alimentaire**, avec pour objectifs de :

- Permettre aux personnes de subvenir à leurs besoins, maintenir les mesures d'urgence ;
- Prévenir les situations de précarité alimentaire et agir pour un impact sur le long terme ;
- Activer les différents leviers : juridique, financier, partage de l'information ;
- Assurer le pilotage interministériel de la politique de lutte contre la précarité alimentaire.

Ce COCOLUPA, en présence du CNOUS notamment, a également permis de faire un focus sur un enjeu essentiel : **la précarité alimentaire des étudiants**. Depuis le début de la crise sanitaire, **on estime à 274 euros la baisse mensuelle de revenu pour les étudiants**. **En janvier 2021, le nombre d'étudiants ayant reçu une aide financière versée par le Crous en cas de situation d'urgence ou de détresse avérée est en hausse de 39% par rapport à janvier 2020**.

Réuni pour la première fois le 8 septembre 2020, le Cocolupa, initié par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, est :

- Un lieu d'action et de construction de la politique interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire ;
- Un lieu d'observation afin de comprendre le phénomène de précarité alimentaire et de connaître les dispositifs mis en œuvre sur les territoires ;
- Un lieu de coordination de l'action et des acteurs ;
- Un lieu de co-construction de la politique de lutte contre la précarité alimentaire.

Pour faire face à la crise sociale et économique majeure que traverse un nombre croissant de Français, **l'État accompagne les personnes les plus précaires**. **En 2020 : l'Etat alloue un budget de 291,4 millions d'euros (crédits de l'Union européenne, du ministère des Solidarités et de la Santé et ministère du Logement) pour la lutte contre la précarité alimentaire, soit une augmentation de 121% par rapport à 2019**.

L'Etat lutte aussi contre la précarité alimentaire dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, à travers l'incitation faite aux communes rurales de mettre en place la tarification sociale de la cantine scolaire et le déploiement du petit déjeuner à l'école dans les quartiers défavorisés. Ces deux mesures sont

essentielles pour lutter contre les privations au quotidien, pour favoriser les apprentissages et pour aider les familles modestes dans l'éducation et l'alimentation de leurs enfants.

Contact presse

Direction générale de la cohésion sociale

Tél : 01.40.56.82.03 / 07.63.73.98.69

Mél : dgcs-com@social.gouv.fr